



Réinscriptions des étudiants admis en session normale

Il est porté à la connaissance des étudiants :

L1 admis en :

1. L2 psychologie.
2. L2 sociologie.
3. L2 orthophonie.
4. L2 Sciences de l'information et de la communication.
5. L2 histoire.

L2 admis en L3 :

- 1- Orthophonie.
- 2- Psychologie du travail.
- 3- Psychologie clinique.

M1 admis en M2 :

- 1- Pathologie du langage.
- 2- Psychologie du travail.
- 3- Clinique.
- 4- Sociologie de la santé.
- 5- Sociologie de la communication.
- 6- Sociologie du travail.

Que les réinscriptions pour l'année universitaire 2020/2021 se feront exclusivement en ligne du 31/12/2020 au 07/01/2021 via le lien suivant : <https://forms.gle/38EPibM7x3Ko73Dz5> qui est disponible sur le E-Learning de chaque département.

Conditions de rescription :

- 1- Paiement du mandat des frais d'inscription.**
- 2- Quitus de la bibliothèque.**
- 3- Les documents 1 et 2 doivent être scannés en un seul document.**
- 4- Pour la spécialité l'étudiant doit suivre la spécialité exprimée sur sa fiche de vœux.**

NB : la récupération du certificat de scolarité de l'année 2020/2021 se fera au niveau des départements après inscription sur le site.

Le vice doyen chargé de la pédagogie

